

CONSEIL MUNICIPAL du 13 SEPTEMBRE 2024

Liste des délibérations

Date de la convocation : 06 septembre 2024
Conseillers en exercice 15
Conseillers présents 12
Pouvoirs 1

L'an deux mille vingt-quatre, le treize septembre, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, à la salle polyvalente, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, Maire

Présents : V Gelas - F Imbert – JM Gimaret – N Feltrin – C Beguet – B Doucet-Bon – C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier – L Wynarczyk - B Monel – S Tricaud

Excusés : P Brunel – M Chaube (pouvoir à V Gelas)

Absente : M Sarr

Quorum : 12/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Laurence WYNARCZYK est désignée secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2024/09/01 – Zones d'accélération des énergies renouvelables : avis sur la caerte départementale – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2024/09/02 – Présentation du rapport du mandataire de la commune au sein de la SPL ALEC AIN – Exercice 2023 – Approuvé à l'unanimité.

Le Maire
Vincent GELAS

